



Le

Pôle Est	Pôle Ouest
01- Bas-Saint-Laurent	06- Montréal
02- Saguenay-Lac-Saint-Jean	07- Outaouais
03- Capitale-Nationale	08- Abitibi-Témiscamingue
04- Mauricie-et-Centre-du-Québec	13- Laval
05- Estrie	14- Lanaudière
09- Côte-Nord	15- Laurentides
10- Nord-du-Québec	16- Montérégie
11- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	17- Nunavik
12- Chaudières-Appalaches	18- Terres-Cries-de-la-Baie-James

continuum de service demeure similaire sauf pour le volet de l'activation précoce et le contrôle de programmation.

- L'activation précoce ne fera pas partie des pratiques cliniques du CUSM au départ de l'offre de services. Toutefois, la volonté est d'actualiser cette pratique probante dès que possible. Dans ce contexte, les usagers auront une période de convalescence de 2 semaines avant l'activation et le début de la programmation initiale intensive. Au CHU de Québec-Université Laval, l'activation précoce se poursuivra dès le lendemain de la chirurgie.
- Le CUSM assurera la programmation initiale intensive et les contrôles de programmation pendant les 12 mois suivant la chirurgie. Par la suite, ce seront le Centre de réadaptation en déficience physique Raymond Dewar et le Centre de réadaptation Lethbridge-Layton- Mackay qui seront responsables des contrôles de programmation. Au CHU de Québec-Université Laval, les contrôles de programmation demeurent en CH.

